



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

.....
Ministère des Transports
terrestres et aériens
- MITTA -

ATELIER SUR LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS ROUTIERS

Projet d'allocation de
Monsieur Abdoul Ahad NDIAYE, Ministre des Transports
terrestres et aériens

SALY YUMA HOTEL, LE 15 SEPTEMBRE 2026

- **Monsieur le Président de l'Office national de Lutte contre la Corruption – OFNAC,**
- **Mesdames, Messieurs les Collaborateurs du Président de l'OFNAC,**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants des ministères,**
- **Mesdames, Messieurs les Partenaires au développement,**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants de la Société civile,**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants des Concessionnaires de services publics de transport,**
- **Mesdames, Messieurs les Acteurs socio-professionnels du transport public,**
- **Distingués invités, en vos rangs, titres et qualités respectifs.**

Mesdames, Messieurs, chers participants,

Le 20 janvier 2025, lors de la cérémonie d'ouverture de la Conférence des Administrateurs et Managers Publics, **Son Excellence Monsieur le Président de la République** appelait les structures publiques et parapubliques à « *élever la bonne gouvernance au premier rang des enjeux de développement économique et social de notre pays* », pour mieux servir l'intérêt général.

L'OFNAC, ayant très tôt compris Cet Auguste Appel de la Très Haute Autorité, a engagé une approche résolument préventive et scientifique, axée sur la gestion des risques, en organisant conjointement avec les départements ministériels des ateliers sur la cartographie des risques de corruption.

C'est en ce sens que je voudrais adresser mes remerciements les plus sincères **au Président de l'OFNAC** pour avoir décidé de tenir cet atelier, consacré au secteur des transports routiers, et de co-présider la cérémonie officielle de lancement des travaux.

Mesdames, Messieurs,

Votre forte présence témoigne – s'il en était encore besoin – de toute la considération et de l'importance que vous accordez au modèle économique et à la gouvernance globale de notre système de transport public ; mais également au thème de l'atelier qui porte sur la : « ***Cartographie des risques de corruption dans les transports routiers, comme instrument stratégique de gouvernance*** ».

A cet égard, permettez-moi, **Monsieur le Président**, de rappeler que la « Vision Sénégal 2050 » est notre référentiel de base des politiques économiques et sociales. Elle vise à promouvoir le développement endogène et durable, et à conduire notre pays vers la souveraineté économique.

La contribution du secteur des transports à la réalisation de cette vision repose sur le développement de la connectivité terrestre et aérienne, tout en renforçant la sécurité et la sûreté de la mobilité des personnes et des biens.

Tel est l'objectif stratégique à réaliser pour répondre aux besoins croissants des populations en transports sûrs, résilients, durables et à moindre coût.

Avec les « Etats généraux des transports publics », organisés en octobre 2024, cet objectif est décliné en trois (03) objectifs spécifiques dont l'un vise à « ***développer une gouvernance optimale des transports publics et de son financement pérenne, afin de favoriser leur déploiement efficient et d'optimiser la planification des investissements dans ce secteur*** ».

Sous ce rapport, tout risque inhérent à la réalisation de cet objectif – fût-il un risque de corruption – mérite un traitement rigoureux, efficace et efficient. Comme ce fut le cas, en 2016, lors du déploiement de l'approche management et audit basé sur les risques au sein du département ministériel, conduit par l'Inspection interne, sous la coordination de l'Inspection générale d'Etat.

Les résultats issus de cette phase test d'élaboration de la cartographie des risques a servi de prémices aux réformes relatives, entre autres, à la numérisation des cartes d'immatriculation des véhicules et permis de conduire, ainsi qu'à la création de l'Agence nationale de Sécurité routière.

Pour dire simplement, **Monsieur le Président**, que le processus d'élaboration de la cartographie des risques n'est pas nouveau dans le secteur des transports routiers.

Mesdames, Messieurs,

La cartographie des risques étant une opération structurante, permanente et évolutive, il s'agit, aujourd'hui, de mettre l'accent sur les risques de corruption dans le secteur des transports routiers ; d'autant plus que, malgré les efforts consentis par l'Etat dans le cadre de la modernisation et de la digitalisation des titres de transport, force est de constater qu'après de nombreux accidents de la route, la problématique de la corruption reste d'actualité.

Bien entendu, des questionnements sur la gestion administrative des documents de transport ainsi que sur le contrôle routier des véhicules ne pouvaient pas être en reste, en ce sens que les problématiques et les enjeux de la mobilité des biens et des personnes, en toute sécurité et sûreté, notamment sur les corridors routiers ouest africains, demeurent des sujets de préoccupation majeure, comme le trafic illicite de migrants.

Mesdames, Messieurs, chers participants,

A l'épreuve des faits, l'expérience nous enseigne que la corruption n'est pas une fatalité.

OUI, ce n'est pas une fatalité ! *« si nous acceptons de faire partie de ces sénégalais qui ne se contentent pas, dans le poste où ils sont nommés, de « liquider les affaires courantes », ou qui se servent au lieu de servir ; mais de ceux qui s'évertuent à inventer des voies et des moyens susceptibles d'améliorer les biens et les services de l'Etat qui leur ont été confiés », pour parler comme le juge, feu Kéba MBAYE.*

C'est à cette réflexion que je vous invite tous, tout au long de vos travaux.

OUI, ce n'est pas une fatalité ! si nous comprenons qu'il est crucial de nous adapter en intégrant, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre des stratégies de développement des transports routiers, des dispositifs de prévention ou de protection pour diminuer la probabilité (ou la fréquence) de survenance des risques de corruption ou pour réduire leur impact ou gravité lorsqu'ils surviennent.

C'est dire, **Mesdames, Messieurs,** que nous ne devons plus faire les choses comme avant, si nous voulons ***bâtir ensemble un avenir durable pour notre système de transport routier.***

C'est en cela que j'ai engagé mes services techniques, ici présents, à préparer cet atelier dont les travaux que nous démarrons ce matin s'inscrivent dans un processus de sensibilisation qui permet aux différents acteurs concernés d'échanger sur des actions de prévention de la corruption à mener et de recommander toutes réformes contribuant à renforcer la bonne gouvernance du système de transport routier.

A ce propos, il nous faut rester déterminés dans l'action mais ouverts, humbles et sincères dans la réflexion et l'analyse attendues de ces travaux.

Oui, Mesdames, Messieurs, cherchons à réfléchir et à échanger (i) sur les causes probables de risque, (ii) sur les conséquences si le risque se réalise et (iii) sur les structures externes, comme internes au secteur, impliquées ; et évitons de chercher mutuellement à nous donner des leçons.

C'est à cette posture que j'invite toute l'assistance, ce matin et tout au long de vos travaux.

Mesdames, Messieurs, Chers participants,

Les nobles échanges que vous allez mener durant trois (03) jours, visent à contribuer au renforcement de la prévention de la corruption dans le secteur des transports routiers au Sénégal et ce, à travers l'identification, l'analyse, la hiérarchisation et l'élaboration d'un plan d'atténuation des risques de corruption.

Assurément, l'ampleur des enjeux à relever donne du sens au choix porté sur cette approche participative et interactive reposant: (i) sur des présentations, restitutions de groupes de travail et discussions en plénière ; (ii) sur l'utilisation d'outils standardisés d'analyse et de gestion des risques de corruption ; et (iii) sur la validation collective des recommandations.

C'est en cela que je reste convaincu et demeure confiant qu'ensemble, nous tracerons une feuille de route concertée pour améliorer la gouvernance et la transparence dans la gestion du système de transport public.

C'est dans ce sillage que j'encourage vivement tous les acteurs à aller dans le sens des objectifs visés dans les Termes de Référence du présent atelier.

Sur ce, je félicite **le Président de l'OFNAC et ses collaborateurs** pour l'organisation de cet important événement, et déclare ouvert l'atelier sur la ***Cartographie des risques de corruption dans le secteur des transports routiers***

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre aimable attention.